

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 23 novembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Pendant la visite l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le dossier des enfants sont complet.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet.
- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations:  
Groupe nourrisson : la sieste  
2 ans : jeux libres, changement de la couche et la sieste  
3 ans : la sieste
- Discussions avec l'administratrice et les éducatrices concernant la désignation, changement de la couche, les rapports d'incidents mineurs et les médicaments.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 novembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Naomie Levesque-Savoie

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 novembre 2022

\_\_\_\_\_  
Date